



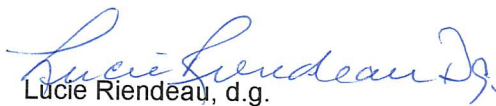
AVIS PUBLIC D’ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Aux personnes intéressées par un projet de règlement relatif à la démolition d’immeubles sur le territoire de la municipalité de Pike River.

Le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation le 27 mars 2023 à 19H00 quant à l’objet et aux conséquences du projet de règlement numéro 2023-05 intitulé « Règlement relatif à la démolition d’immeubles » visant à assurer le contrôle de la démolition de tout immeuble visé en interdisant la démolition, à moins que le propriétaire n’ait au préalable obtenu un certificat d’autorisation à cet effet.

Ce projet de règlement a été adopté lors d’une séance du conseil tenue le 27 février 2023 et le projet de règlement est disponible au bureau municipal pour consultation.

Donné à Pike River, ce 2 mars 2023.


Lucie Riendeau, d.g.